



L'INFORMATIVE

BULLETIN

D'INFORMATION ET

D'ANALYSE FÉMINISTE

HIVER 2023

Consentement et festivités.....p.2

La question du tissu.....p.3

Silphium, ça vous dit quelque chose?.....p.4

Verdict.....p.5

Mutuler plutôt qu'éduquer?.....p.6



Consentement et festivités

Avec les vacances du temps des fêtes qui arrivent à grand pas, les party de bureau, les soirées en famille ou entre ami-es, il est important de rafraichir nos connaissances sur le consentement.

Le consentement, c'est de se prononcer en faveur ou non de quelque chose. Il s'agit d'avoir toutes les informations nécessaires pour prendre une bonne décision et vouloir prendre cette décision sans aucune influence, et que ce n'est pas le simple fait de dire un « OUI ».

Un enfant a le droit de ne pas vouloir faire de câlin ou de ne pas donner/recevoir de bisous.

Une personne peut refuser de boire de l'alcool sans avoir à se justifier sur son choix.

Une personne a le droit de refuser d'avoir une relation sexuelle sans avoir à se justifier.

Rappelez-vous que le consentement doit être :

LIBRE: Pas de pression, pas de contrainte, pas de chantage, pas d'insistance, pas de conséquence si l'on refuse.

ENTHOUSIASTE: On doit être d'accord et à l'aise avec ce qui est proposé et surtout en avoir réellement envie.

ÉCLAIRÉ: On doit savoir précisément à quoi on dit oui.

RÉVERSIBLE : On peut changer d'idée à n'importe quel moment et le choix doit être respecté

RESPECTÉ: Pas de condom, c'est NON : Attention aux grossesses imprévues, attention aux infections transmissibles sexuellement et par le sang.



ATTENTION!

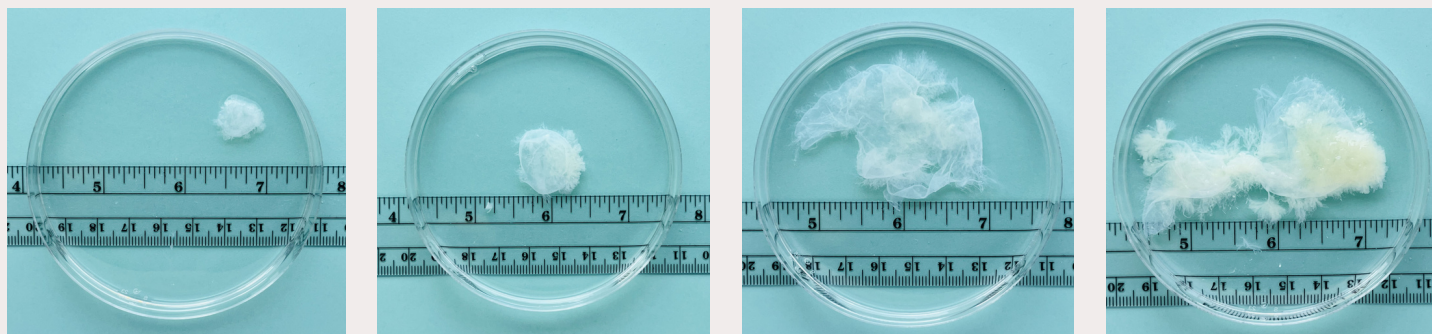
**Le Collectif pour le libre choix prend des vacances.
Nos bureaux seront fermés du 22 décembre 2022 au
10 janvier 2023.**

Joyeuses fêtes!

LA QUESTION DU TISSU

L'idée de l'avortement mène les personnes à se demander à quoi ressemble un produit d'avortement réellement. Les discours et images anti-choix nous montrent des fœtus formés en leur totalité ou encore des bébés! Ceci crée un choc et un sens de culpabilité chez les personnes qui décident d'avorter. Ce sont des stratégies inhumaines qui démontrent un grand manque de sensibilité. Le recul du droit à l'avortement aux États-Unis a appelé les femmes à se mobiliser, mais a aussi alimenté le pouvoir des groupes anti-choix. D'où l'importance d'un groupe qui a créé un projet dans le but de démystifier l'avortement et montrer la réalité de cette procédure. «*The MYA Network*» est un groupe de professionnels de la santé et activistes qui vise la normalisation de l'avortement dans le contexte médical (car oui c'est un service de santé!) et culturel. Ils ont créé un projet où des produits d'avortement ont été photographiés à des fins de sensibilisation et de démystification.

Les images suivantes montrent des produits ou tissus d'avortement de 6 à 9 semaines. Avant 9 semaines, il n'y a pas de fœtus visible, seulement un sac gestationnel et des cellules qui ont le potentiel de devenir un fœtus. À ce stade, la pilule abortive peut être utilisée. Certains médecins et certaines pratiques à travers le monde forcent les femmes et personnes enceintes à entendre le "battement du cœur" du fœtus. Une pratique totalement dégradante et qui vise la stigmatisation des interruptions volontaires de grossesse. Beaucoup en n'ont pas la connaissance, mais il s'avère que ce battement de cœur est faux! Le son indique seulement de l'activité cellulaire. Il est pertinent de mentionner qu'au Canada, 86.8% des avortements se passent au premier trimestre (C.D.A, 2022) Alors voilà, la question du tissu!



SILPHIUM, ÇA VOUS DIT QUELQUE CHOSE?



Le Silphium était une plante très appréciée dans l'antiquité gréco-romaine. Elle était utilisée comme additif culinaire, pommade ou onguent, comme un médicament pour plusieurs maux, mais aussi connu comme méthode de contrôle des naissances et comme produit abortif.

Cette plante apparaît pour la première fois dans la littérature en Égypte du 7^{ème} siècle avant notre ère. Elle faisait partie des recettes médicinales pour la contraception et l'avortement. Comme quoi la contraception et l'avortement ne sont pas des sujets récents, mais toujours condamnés.

C'était probablement le contraceptif à base de plantes le plus populaire et le plus efficace jamais produit. Cette plante était très populaire et était un produit très polyvalent. Toute la plante était utilisée, de la tige à la résine, le tubercule comme les racines. Elle était si polyvalente qu'elle a été exploitée à grande échelle et donc sur-cultivée et vendue jusqu'à son extinction au 1^{er} siècle avant notre ère.

L'utilisation généralisée de ce contraceptif et ce produit abortif par les païens romains, grecques et égyptiens ont pu contribuer à l'idée chrétienne primitive que bloquer la conception est une chose perverse.

Ces 2 sujets ont tendance à se polariser avec passion dans les débats et les discussions publics, bien avant notre ère. En fait, la condamnation papale du contrôle des naissances est l'un des décrets les plus anciens de l'église.



VERDICT



Le 10 novembre 2022, l'équipe de travail du *Collectif pour le libre-choix* a eu l'occasion de présencier la pièce de théâtre: *Verdict*. Celle-ci fut mise en scène par Marie-Thérèse Fortin et Paul Doucet. Une œuvre qui a ramené tous les spectateurs à quatre grands procès judiciaires qui ont chamboulé le Québec à travers son histoire. Des thèmes tels que le racisme systémique, le mariage homosexuel, le profilage racial et la dépénalisation de l'avortement ont été mis en scène. Parmi ces plaidoiries, se retrouve le procès de Henry Morgentaler en 1973.

Nous avons pu écouter les plaidoiries de la défense et de la couronne. Entre l'humour et le sérieux, les comédiens ont su capter notre attention et mettre de l'avant d'importants enjeux sociaux qui ont marqué nos tribunaux. Une expérience dynamique, mettant les spectateurs dans le rôle des jurés. La justice sera-t-elle rendue? Les extraits mis en scène étaient réels. Nous avons été témoins de l'idéologie de notre société dans un temps où l'avortement était criminalisé. L'avocate défendait le droit inaliénable des femmes à décider sur leur corps, mais aussi le docteur Morgentaler de son acte d'offrir des services de santé aux femmes. Morgentaler étant accusé de pratiquer des avortements illégaux en 1973, se voit face aux tribunaux pour plaider son innocence. Les autorités sont rentrées dans la clinique suite à une interruption volontaire de grossesse et ont aussi arrêté la femme qui venait de vivre cette procédure. Voilà un clair exemple de revictimisation. Comment cette femme a pu se sentir? Prenant une forte décision de disposer de son corps librement, mais réprimandée pour cela. Le vocabulaire de l'époque parlait de "chirurgie". Nous savons très bien que l'avortement n'est pas une chirurgie. Il a été intéressant de voir l'évolution dans ce contexte là également. Aujourd'hui nous parlons d'avortement par instrument. Le comité thérapeutique est quelque chose du passé, ce n'est pas à des juges, des médecins ou à des maris de décider ce qu'une femme peut faire avec son corps. Ce verdict a bien mis de l'avant la légitimité du libre-choix et nous avons été ramenées dans un émotif voyage dans l'histoire de l'avortement au Québec, nous laissant pleines d'espoir pour le futur. Ainsi, comprenant l'importance de la lutte pour cette cause qui est encore d'actualité. Continuons à militer pour un droit à l'avortement universel!

MUTILER PLUTÔT QU'ÉDUQUER?

Bien que moins connu que l'excision ou tout autre mutilation génitale féminine, le repassage des seins est une pratique encore très répandue principalement au Cameroun, mais aussi dans d'autres pays d'Afrique. Encore aujourd'hui, une fille sur 4 serait touchée par cette mutilation, même chez les jeunes filles nées ailleurs qu'au Cameroun.

Cette mutilation consiste à se servir d'objet tel une pierre à écraser les condiments ou un pilon à mortier chauffé au brasier pour masser ou écraser les seins des jeunes filles dès que leur poitrine commence à se former. L'objectif est de les faire disparaître.

Auparavant, la croyance populaire voulait que le massage des seins rende le lait meilleur. L'objectif est maintenant de protéger les filles des mariages précoces, des violences sexuelles et des grossesses non désirées. Comme la sexualité est un sujet tabou et que les seins sont un signe de puberté, les parents préfèrent effacer ce qui rappelle la sexualité plutôt que d'éduquer. Pour eux, en parler va donner envie d'avoir des relations sexuelles. La plupart des victimes du repassage des seins se retrouvent avec des seins qui présentent des anomalies, un sein plus gros que l'autre, les seins déformés. D'autres femmes développent de graves problèmes de santé, des kystes, de la nécrose, et même des cancers. Les glandes mammaires ayant été brûlées, plusieurs d'entre elles éprouvent des difficultés à allaiter. Sans parler des troubles émotifs.

Bien que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) lutte contre les mutilations génitales féminines, le repassage des seins ne figure pas parmi leurs 4 types de mutilations des organes génitaux féminins à des fins non médicales. Cependant, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) luttent pour les droits de l'homme et contre les mutilations sous toutes ses formes et sont engagées dans la lutte contre cette pratique. Le réseau souhaite que les autorités interviennent et que le repassage des seins soit reconnu comme une mutilation et un crime, mais aussi que des cours d'éducation sexuelle soient développés. Le repassage des seins étant aussi vu comme une méthode contraceptive, il est impératif que la population ait accès facile et rapide à une information de qualité sur les méthodes contraceptives, mais aussi sur des produits contraceptifs.